



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8758^e séance

Mardi 15 septembre 2020, à 12 h 5

New York

Provisoire

Président : M. Abarry (Niger)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Geng Shuang
Estonie	M. Auväärt
États-Unis d'Amérique	M. Hunter
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Indonésie	M. Djani
République dominicaine	M ^{me} Cedano
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} King
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2020/832)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 12 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2020/832)

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2020/896, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/832, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, République dominicaine, Estonie, France, Allemagne, Indonésie, Niger, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Chine, Fédération de Russie

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 13 voix pour, zéro voix contre et 2 abstentions. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2542 (2020).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud a voté pour la résolution 2542 (2020), qui proroge de 12 mois supplémentaires le mandat

de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. À cet égard, nous réaffirmons qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit libyen. Toutes les parties libyennes, les responsables des communautés locales et les organisations non gouvernementales doivent s'engager en faveur du dialogue politique. Nous relayons la préoccupation du Groupe de contact de l'Union africaine face à l'impasse politique et réaffirmons que tous les efforts de la Mission doivent favoriser un processus politique pris en main et dirigé par les Libyens, avec l'appui des Nations Unies et de la communauté internationale.

Nous nous félicitons de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine pour trouver une solution durable à la crise libyenne. Nous renouvelons l'appel du Groupe de contact de l'Union africaine en faveur d'une coopération robuste avec les voisins de la Libye. Nous nous félicitons également du récent dialogue intra-libyen accueilli par le Royaume du Maroc à Bouznika, ainsi que des pourparlers de Montreux, en Suisse, qui sont susceptibles de contribuer à faire en sorte que les différentes parties se rapprochent d'un processus pris en main et dirigé par les Libyens qui, espérons-le, aboutira à un règlement pacifique et durable en Libye.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Le Viet Nam a voté pour la résolution 2542 (2020), qui renouvelle le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) à un moment décisif de l'histoire du pays. Nous réaffirmons la position constante du Viet Nam, selon laquelle un processus de paix inclusif, dirigé et pris en main par les Libyens est la seule issue viable au conflit en cours.

Nous tenons à réaffirmer que le Viet Nam appuie sans réserve l'action de la MANUL, et nous attendons avec intérêt la nomination rapide d'un(e) Envoyé(e) spécial(e) pour la Libye, comme le mentionne la résolution qui vient d'être adoptée, pour mieux faciliter le processus de paix en cours.

La collaboration entre la MANUL, les organisations régionales, les pays de la région, en particulier les voisins de la Libye, et les autres États Membres concernés de l'ONU jouera également un rôle clef dans la promotion de la paix et de la stabilité dans le pays. À cet égard, nous nous félicitons du dialogue intra-libyen qui s'est tenu le 6 septembre à Bouznika, au Royaume du Maroc, et qui est susceptible de compléter les pourparlers de paix à trois voies menés sous les auspices de la MANUL.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie s'est abstenue dans le vote sur la résolution 2542 (2020), déposée par le Royaume-Uni, qui proroge le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (UNSMIL). En effet, les changements que nous avons proposés et qui nous semblaient fondamentaux n'ont pas tous été repris dans le texte.

Dans notre approche du règlement de la question libyenne, nous partons systématiquement du principe que les solutions proposées pour la Libye ne pourront être mises en œuvre que dans la mesure où les parties libyennes y consentent. C'est là un principe fondamental consacré par les résolutions du Conseil de sécurité. Seuls les Libyens eux-mêmes doivent déterminer l'avenir de leur pays. Je rappelle que c'est ce que nous avons dit au moment où nous avons adopté la résolution 2510 (2020). Ce principe doit s'appliquer à toutes les décisions, notamment celles concernant la surveillance de la cessation des hostilités, c'est-à-dire par la MANUL. Une fois que les Libyens auront accepté le principe de la surveillance dans le cadre des mécanismes de dialogue en place, elle devra être effectuée à la demande et avec le consentement des parties libyennes.

Nous réitérons notre appui indéfectible aux efforts des Nations Unies, notamment ceux de la MANUL, pour promouvoir le règlement de la question libyenne. La Russie souscrit au consensus international selon lequel les Nations Unies jouent un rôle central dans ce processus. Nous espérons qu'un(e) Envoyé(e) spécial(e) et Chef(fe) de la MANUL sera bientôt nommé(e).

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : La situation en Libye connaît depuis peu une dynamique positive. Néanmoins, la situation reste dans l'ensemble délicate et fragile.

À ce moment critique, la Chine, tout comme d'autres membres de la communauté internationale, soutient la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) dans ses efforts pour s'acquitter de son mandat. La Chine remercie le Royaume-Uni, chargé du dossier libyen, de ses efforts pour faciliter le renouvellement du mandat de la MANUL. Néanmoins, les questions relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à la surveillance du cessez-le-feu, entre autres, n'ont malheureusement pas été suffisamment réglées dans le texte, qui aurait donc pu être amélioré.

La proposition de la Chine visant à charger la MANUL d'aider la Libye à progresser dans la

mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de même que celle, émanant d'autres membres, visant à proposer des modalités de surveillance du cessez-le-feu, doivent être approuvées par les parties concernées. Aucune de ces questions n'a été dûment prise en considération dans la résolution. En conséquence, la Chine n'a pas eu d'autre choix que de s'abstenir dans le vote. Nous espérons que, durant les prochaines consultations autour du projet de résolution sur la prorogation du mandat de la MANUL, les opinions et préoccupations de toutes les parties seront mieux prises en compte, pour promouvoir l'obtention d'un consensus.

Enfin, et surtout, je tiens à répéter que la Chine continuera de jouer un rôle constructif dans la quête visant à instaurer rapidement une paix et un développement durables en Libye.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie se félicite de l'adoption de la résolution 2542 (2020). Nous tenons également à remercier le rédacteur chargé du dossier et les membres du Conseil de sécurité de leur participation au processus.

Depuis le début du conflit actuel en Libye, en avril 2019, le Conseil a déclaré à maintes reprises qu'il n'y avait pas de solution militaire pour la Libye. Dans ce sens, le rôle de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) est véritablement crucial.

La résolution que nous avons adoptée aujourd'hui implique la fin des combats et de l'ingérence étrangère. L'Indonésie a voté pour cette résolution afin de soutenir l'action de la MANUL et son leadership dans les négociations de paix en Libye. La résolution accorde à la Mission la marge de manœuvre et la souplesse nécessaires pour contribuer à l'instauration d'un cessez-le-feu de longue durée et pour protéger la population libyenne, notamment au regard de ses efforts pour combattre la maladie à coronavirus. Nous appelons à privilégier une MANUL forte, elle qui est affaiblie depuis plus de six mois. Alors que les Libyens sont face à un nouveau chapitre, le moment est venu de nommer la personne qui va désormais diriger la MANUL.

L'Indonésie prend également acte des efforts internationaux qui ont été déployés pour la Libye, notamment le processus de Berlin et la facilitation du dialogue intra-libyen par le Royaume du Maroc, et nous saluons aussi la Tunisie, qui appuie et accueille la MANUL.

Dans le cadre d'un partenariat renouvelé, nous avons maintenant la possibilité de sauver des vies en Libye. Continuons sur notre lancée et allons de l'avant pour parvenir à une paix durable.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens, pour commencer, à dire que nous nous félicitons du très large appui que les membres du Conseil de sécurité ont accordé à la résolution 2542 (2020) aujourd'hui. Je voudrais également dire que je suis surpris par la décision de la Russie et de la Chine de s'abstenir dans le vote.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention l'explication de vote de l'Ambassadeur russe. Les membres du Conseil, nos collègues, savent que, dès lors que la Fédération de Russie a fait part de ses préoccupations concernant le libellé de la résolution une fois la procédure d'approbation tacite enclenchée, nous avons très vite fait de les prendre en compte, en notre qualité de rédacteur chargé du dossier. Ayant compris les préoccupations exprimées durant les consultations, nous avons ajouté de nouveaux éléments dans le projet de texte, qui indiquent clairement que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ne serait impliquée dans l'observation d'un cessez-le-feu que « une fois convenu par les parties libyennes » (*résolution 2542 (2020), par. 1 iv*). Je ne vois absolument pas comment cela pourrait ne pas indiquer clairement qu'il faudra consulter les parties libyennes ou laisser penser que celles-ci n'ont pas la responsabilité des décisions concernant un cessez-le-feu.

Je le redis, j'ai écouté l'explication de vote de mon collègue chinois. De fait, il y a eu plusieurs demandes

de la Chine tendant à ce que les passages en faveur du programme relatif aux droits de l'homme et ceux portant sur la violence sexuelle liée au conflit soient supprimés. Et, à la demande de la Chine, nous avons supprimé un certain nombre de ces références. Toutefois, d'autres membres du Conseil estiment qu'il s'agit de questions importantes. Bien qu'ils aient accepté de bonne grâce certaines concessions afin d'obtenir un texte de consensus, ils n'étaient pas prêts à céder sur ce point.

Je forme l'espoir - et j'espère pouvoir demander à nos amis russes et chinois de partager avec moi cet espoir - que, malgré ces abstentions aujourd'hui, tous les membres du Conseil appuieront la résolution et le nouvel envoyé spécial - qui, nous l'espérons, sera nommé prochainement - dans son travail avec les parties libyennes et les acteurs extérieurs afin de parvenir à un règlement politique durable, ce dont le peuple libyen a désespérément besoin.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : La Tunisie a voté pour la résolution 2542 (2020), car nous pensons qu'il est important de soutenir la Mission d'appui des Nations Unies en Libye. La Tunisie continuera à mettre tout en oeuvre pour accompagner la Mission et aider nos frères libyens à avancer vers un règlement global durable grâce au dialogue entre Libyens, afin d'alléger les souffrances de la population et de rétablir la stabilité et la paix en Libye et dans les pays voisins. Nous remercions le Royaume-Uni, en sa qualité de rédacteur, et tous les autres pays pour leur contribution à l'adoption de la résolution.

La séance est levée à 12 h 20.